

AR Prefecture

063-216303099-20261009-20261009_04-DE
Reçu le 13/10/2026

République Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 09 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents (11) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Martine JEUNE, Mireille CARRET, Yvan CARRET, Thomas ROBERT, Nathalie GIRARD, Clarisse CHAPOT, Fabien ROURE

Absent (0) : /

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Fabien ROURE

Date convocation : 02/10/2026

4 ► AUTORISATION SIGNATURE ORDRES DE SERVICE – EGLISE ST PIERRE – TRANCHE 2

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal, que la délibération prise le 11 Octobre 2024, l'autorisait à signer les actes d'engagement des tranches 1, 2 et 3 de la Rénovation de l'Eglise St-Pierre car le marché avait été lancé dans sa totalité, en 1 fois.

(Tranche 1 : Réfection Charpente et Couverture + Facades Clocher / Tranche 2 : Ravalement de facades / Tranche 3 : Travaux de ravalement intérieur).

Or, cette délibération l'autorisait à signer les ordres de service de la tranche 1 seulement.

Il convient aujourd'hui, d'autoriser Monsieur le Maire à signer les ordres de service de la tranche 2 (coût : 173 280,00 € HT).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ autorise Monsieur le Maire à signer les ordres de service de la tranche 2 de la rénovation de l'Eglise Saint-Pierre de Saillant

Une nouvelle délibération sera prise ultérieurement pour l'autoriser à signer ou non les ordres de service de la tranche 3.

↳ charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Secrétaire de Séance
Fabien ROURE

Le Maire,
Michel ROCHE

